



Déclaration du SNUipp-FSU 93 à la CAPD du 30 janvier 2017

Monsieur le directeur académique,
Mesdames et messieurs les membres de la CAPD.

Pour cette première CAPD de l'année, les représentant-es du SNUipp-FSU 93 tiennent à présenter leurs meilleurs vœux à tous les cadres et personnels de la DSDEN 93 et en particulier à tous les collègues de la DIMOPE.

Nous formulons le vœu que le dialogue social soit réel et constructif dans l'intérêt des collègues et des écoles.

Cette CAPD a pour ordre du jour un sujet extrêmement sensible pour beaucoup d'enseignants de notre département. En effet, certains enseignants, bien qu'en situation de rapprochement de conjoints, avec des enfants à charge, sont obligés de se séparer de leur famille pendant plusieurs années, ce qui les plonge dans de grandes difficultés personnelles et professionnelles. D'autres, qui ne sont pas dans ces situations mais enseignent dans le département depuis longtemps, n'ont absolument aucune perspective de mutation.

Cette année, les nouvelles dispositions "domicile privé dans le cadre du rapprochement de conjoint" qui ont été introduites par la DGRH dans l'impréparation la plus totale ont fait miroiter de faux espoirs à certains enseignants, et le retour en arrière du ministère sur cette question est aussi incompréhensible qu'inacceptable.

A ce manque de mobilité s'ajoutent des conditions de travail éprouvantes sur le terrain. Les réformes successives se mettent en place, en milieu d'année, dans la précipitation, entraînant une perte de sens du travail. Depuis le début de l'année scolaire, alors que les enseignants sont encore en train d'essayer de s'organiser pour mettre en place de nouveaux programmes qui ne leur ont pas été donnés en version papier, ils doivent s'approprier le livret scolaire unique, informer les familles des changements, essayer de comprendre la réforme de l'évaluation et ses conséquences, appliquer les différents PPMS, rédiger un nouveau projet d'école, répondre aux diverses demandes des IEN, prendre connaissance de multiples informations par mail, accueillir des stagiaires parfois démunis et des T1 ou T2 en légitime demande d'aide...

Partout sur le département, de nombreux enseignants expriment une fatigue et un malaise profonds. Dans ce département où un tiers des enseignants sont soit stagiaires soit débutants, il est indispensable que le renforcement des collectifs de travail dans les écoles, et le soutien aux équipes, soient les priorités qui guident vos choix et vos décisions.

Les annonces concernant la nouvelle organisation des remplacements soulèvent des interrogations légitimes pour les collègues ZIL déjà à titre définitif. Ces collègues ont choisi ces postes pour avoir un secteur géographique défini. Au-delà des premiers concernés, l'annonce d'une gestion centralisée avec un secteur d'intervention départemental suscite une vive inquiétude dans les écoles. Les 7 mesures de la ministre n'excluent pas du tout les zones d'intervention localisées. On lit sur le site du ministère : « A partir de la rentrée 2017, une gestion plus efficace du remplacement sera mise en place, en permettant aux remplaçants d'exercer dans un périmètre départemental, tout en conservant la possibilité de définir des zones d'intervention réduites selon la spécificité géographique de chaque département ». Nous vous demandons de tenir compte de la demande exprimée actuellement par de très nombreux collègues du département.

Comment mieux étayer les enseignants et les équipes ? Avec de nombreuses équipes jeunes et inexpérimentées, un remplacement uniquement départemental est d'autant plus problématique que le suivi des débutants par les conseillers pédagogiques n'est pas possible quand ils occupent les postes de remplacement sur un périmètre départemental. La restauration du RASED, pour ne pas laisser les enseignants seuls face aux difficultés scolaires de leurs élèves, est aussi une manière concrète d'étayer les équipes. Par ailleurs, le renforcement des collectifs de travail devra passer également par la fin des APC pour que les équipes retrouvent la « respiration » indispensable... Sans compter toutes les décisions relatives aux droits à la mobilité, au temps partiel, détachement, disponibilité et aux allègements/aménagements de service, qui font que les enseignants se sentent écoutés et soutenus, ou non.

Il est souvent dit aux représentants du personnel, lors des différentes instances, que vous travaillez dans cette perspective de soutien aux enseignants. Aussi nous vous demandons, Monsieur le Directeur Académique de vous engager pleinement pour que les collègues le perçoivent réellement sur le terrain.

Nous vous remercions de votre attention.